

Toutes les précautions sanitaires sont mises en place.

L'Atelier du Moi - Clara Delachapelle - 02 rue basse à BOUY

Pour plus d'informations, contactez le 06.16.29.25.82 ou Clara.atelierdumoi@gmail.com

I – 3 : COMMERCE ALIMENTAIRES DISPONIBLES A BOUY

- 1) **Boulangerie :** La Boulangerie de Vadenay (Mme et Mr DEMESSEMACKER) assure sa tournée itinérante dans notre commune du mardi au dimanche.
Pour les clients non habituels et afin de pouvoir assurer les quantités merci de passer vos commandes en appelant, la veille avant 20h00, au 03 26 67 61 33.
- 2) **Pâtisserie :** Fabien GUILLAUMET vous propose la livraison à domicile de ses pâtisseries.
Pour détails ou passer votre commande vous pouvez appeler ou envoyer un sms au 06.50.83.19.16 ou encore par mail fabien@fabienguillaumet.fr ou enfin sur la page Facebook Pâtisserie Fabien Guillaumet.
- 3) **Restaurant chez JUJU :** Le restaurant Chez JUJU remercie les habitants de la commune pour leur élan de solidarité pendant la période de confinement. Nous vous en sommes reconnaissant.
A partir du vendredi 12 juin, nous vous proposons, le vendredi soir et le samedi soir tous les quinze jours, des plats à la carte à venir déguster sur place, au restaurant ou en terrasse suivant la météo. Places limitées, merci de réserver au 03 26 66 11 65.
- 4) **Pizza / burger :** La Fabrique de Charley vous propose tous les mardis soir sur la place et alternativement soit pizza, soit Burger commande au 07 87 78 20 87 pour les pizzas et au 06 33 00 31 15 pour les burgers.
- 5) **Boucherie Charcuterie, POURSUITE d'ACTIVITE :** l'entreprise LEFRANC, de Sacy, confirme sa présence à BOUY, chaque jeudi de 08h30 à 10h00, sur la place face à la Mairie (Commandes possibles au 03 26 49 22 95).
- 6) **Primeur fruit et Légumes, ne sera plus présent** sur la place de Bouy le Jeudi Matin

II – INFORMATIONS

II – 1 : FINANCES PUBLIQUES : Paiement de proximité

Ce nouveau service est mis en place par la direction Générales des Finances publiques, avec des partenaires agréés, afin que vous puissiez payer vos impôts, amendes, avis de cantine, de crèche, d'hôpital et autres ...de façon simplifiée et avec proximité.

Pour notre secteur 2 partenaires sont identifiés à Mourmelon, les buralistes « la Gitane » et le « Marigny » et à Suippes « Le Cyrano ». Pour la liste complète voir le site impots.gouv.fr « paiement de proximité »

II – 2 : DECHETERIE – COLLECTE DES DECHETS : Réouverture des déchèteries

Chalons Agglo nous informe que les déchèteries sont rouvertes, notamment celle de Livry Louvercy aux horaires habituels. Pour davantage d'informations, le numéro vert ci-après est à votre disposition ► 0 800 875 615.

II – 3 Collecte des textiles interrompue :

Il est constaté des dépôts sauvages de textiles au pied du conteneur : merci de garder les textiles chez vous dans l'attente de la reprise de cette collecte sur laquelle nous n'avons aucune info à ce jour.

II – 4 : Violences conjugales

La période de confinement actuelle est propice à la recrudescence des violences conjugales (+32% en zone de gendarmerie). Les services de l'état sont mobilisés sur ce sujet.

Les numéros à retenir :

- un numéro d'urgence : le 17
- un numéro pour l'écoute le 3919 (du lundi au samedi de 09h00 à 19h00)
- une plate forme pour se connecter 24/24 et échanger avec les policiers ou les gendarmes spécialement formés sur ce sujet : « arretonslesviolences.gouv.fr »

II – 5 : Bouchons d'amour

Les objectifs de cette association sont :

- L'acquisition de matériel pour les personnes en situation de handicap,
- Des opérations humanitaires ponctuelles (en France et à l'étranger).

Les revenus de l'association viennent du recyclage des bouchons en plastiques, revendus pour être transformés en palette.

Vous pouvez vous rendre sur le site internet de l'association nationale ici : <https://www.bouchonsdamour.com/l-association/objectifs> et sur le site marnais : <https://www.bouchonsdamour51.com/>

DE QUELS BOUCHONS S'AGIT IL ?

Des bouchons de boissons UNIQUEMENT. Composés exclusivement de plastique. Pas de bouchons de produits ménagers, de parfum, de liège... Afin de vous éclairer, je vous adresse en PJ une affiche que vous pouvez diffuser.

QUE FAIRE DE MES BOUCHONS ?

C'est aussi en cela que je vous sollicite aujourd'hui. L'association recherche des lieux de stockage et/ou des points de collecte afin que les bouchons puissent être triés et stockés.

QUELS ROLES POUR LES BENEVOLES ?

Vous le comprenez, afin de développer la collecte sur la Marne, il est nécessaire que je m'entoure de bénévoles partout sur le territoire. Leurs rôles seront alors principalement :

- Collecter,
- Trier,
- Transporter les bouchons.

L'ensemble des bouchons de la Marne sera stocké à St Martin sur le Pré, au sein de l'entreprise de transport TRANSARCO dont Arnaud COLIN est président et bénévole à l'association. Lorsque 10 tonnes de bouchons sont collectées et triées, le recycleur vient les retirer.

II – 6 : Recensement citoyen : Le recensement est obligatoire à 16 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes Français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation est à effectuer dans les trois mois qui suivent votre seizième anniversaire. La mairie vous remettra une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement. En effet cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, permis de conduire et même conduite accompagnée).

II – 7 : Masques de protection :

La commune a passé, par l'intermédiaire de l'association des maires de la Marne et de Chalons Agglo, une commande de masques dits « alternatifs » pour les adultes et enfants de la Commune.

La distribution a été réalisée dans la commune, au vu des formulaires reçus. Si vous n'avez pas renvoyé votre formulaire, vous pouvez vous adresser en mairie pour obtenir votre dotation en masques au vu de la composition du foyer.

II – 8 : Balayage des rues

La société Vialysse passera dans le village le 24 juin 2020 pour le balayage des caniveaux. Nous vous remercions d'éviter le stationnement le long des trottoirs. D'autre part, les habitants peuvent en profiter pour balayer leurs trottoirs et pousser les déchets dans le caniveau la veille du passage de l'entreprise.

II – 9 : civisme – carte bancaire déposée dans boîte aux lettres de la mairie

Une carte bancaire, égarée, a été déposée dans la boîte aux lettres de la mairie. Merci pour ce geste de civisme.

II – 10 : Le dossier du mois : LE FRELON ASIATIQUE

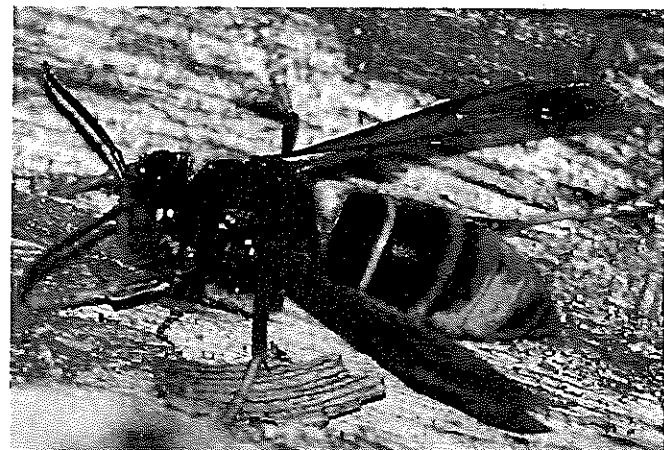
LE FRELON ASIATIQUE

Un insecte à surveiller

- Deux premiers nids ont été signalés en 2015 en Champagne-Ardenne. Depuis, le frelon a confirmé son implantation, avec une augmentation des signalements chaque année pour la région Grand Est. 41 nids ont été signalés dans la Marne en 2018.
- Savoir reconnaître le frelon asiatique est important pour agir de manière adaptée.

Fiche d'identité

- **Nom commun :**
Frelon asiatique
(*Vespa velutina nigrithorax*)
- **Coloration abdomen :**
Noire avec une bande orangée
- **Couleur des pattes :**
Nettement jaune

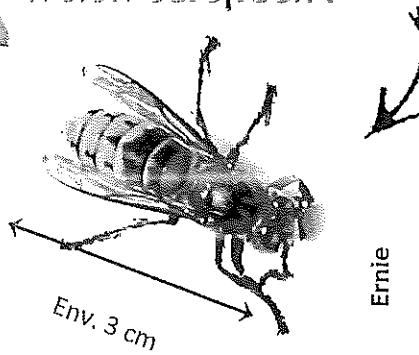


Frelon asiatique

UNAF®

Taille : environ 3 cm

Ne pas confondre avec le frelon européen !



Ernie

Nid de frelon asiatique :

- Forme ovale
- Entrée unique sur le côté



Sophie De Roeck

Vous suspectez sa présence ?

1. Prenez une photo de l'insecte ou du nid
2. Contactez le référent :

Mail : frelonasiatique51@gmail.com



Commune de Bouy

(juin 2020)

Informations municipales

I - ACTIVITES

I - 1 : Secrétariat de mairie : Le port du masque est obligatoire.

Reprise des permanences publiques à compter du 15 juin :

les lundis et jeudis entre 16h00 et 19h00 et le mercredi entre 13h30 à 15h00

Tél. : 03.26.66.13.89 - site internet : mairie-bouy.fr - messagerie : mairie.bouy@wanadoo.fr

I - 2 : Le conseil municipal

Maire	CHAPPAT	Thierry
1° adjoint	LEMPEREUR	Francis
2° adjoint	LEMPEREUR	Dany
3° adjoint	FAILLIOT	Raphaël
4° adjoint	SAOUSSA	Isabelle
CM	REICHART	Sandrine
CM	DEDET	Pascal
CM	GIRARD	Dominique
CM	COUVERT	Audrey
CM	MAIZIERES	Alain
CM	ROZAY	Benoît
CM	VARLOT	Yannick
CM	RENAULT	Emmanuel
CM	BERROYER	Nelly
CM	RAMOS	Nuno

Le conseil vous remercie pour votre confiance.

I - 3 : Festivités du 14 juillet

Au vu du contexte actuelle, les festivités du 14 juillet ne pourront avoir lieu.

I - 4 : Transport scolaire 2020-2021

A compter de l'année 2020/2021, la nouvelle ligne G du réseau de la SITAC assure le transport des collégiens et lycéens vers CHALONS jusqu'ici assurés par la Région. Pour bénéficier de ce service, vous pouvez retirer la demande de carte SIMPLICITES auprès du secrétariat de la mairie.

I - 5 : Nouveau : Venez découvrir dans votre village « l'Atelier du Moi » dès le 03 juin !

Séance d'encouragement à la créativité (groupe uniquement) : Clara vous accompagnera à utiliser des outils en arts plastiques, peinture, collage, dessin... soit dans le but de vous laisser aller ou dans l'apprentissage de techniques.

Séance d'Art Thérapie (groupe et individuelle) : Méthode thérapeutique utilisant le processus créatif dans le but d'aller vers un mieux être

Uniquement SUR RDV.

ENFANTS Tous les mercredis et samedis de 10h à 12h.

ADULTES Tous les lundis et jeudis de 18h à 20h.

Tarif réduit jusqu'au 21 juin sur

<https://www.ulule.com/atelierdumoi/>

Inscription Obligatoire



Tournez SVP -/-